



**FINANCES  
PUBLIQUES**

## **Compte-rendu de la CAPL de la liste d'aptitude de C en B 2014 du 5 novembre 2013**

La liste d'aptitude de C en B 2014 est la première de la nouvelle mouture, suite à la fusion.

Pour la filière GP, un grand changement, puisque les promus participeront au mouvement de mutation national du 01/09/2014, alors que jusque là, l'affectation se faisait en local dans le département d'origine.

Cette nouvelle règle a entraîné une baisse des candidatures. En 2013, 52 inscrits pour les deux filières :35 en FF et 17 en GP . Deux personnes ont retiré leur candidature suite à l'information dispensée par la direction aux candidats. Pour mémoire en 2012, 68 candidats, dont 30 en GP. Les critères retenus pour la possibilité d'accès au grade supérieur sont fondés sur l'étude du dossier (sur les cinq dernières années), l'aptitude à la mobilité géographique et fonctionnelle et le parcours professionnel.

La direction a aussi sensibilisé les agents aux conséquences d'une renonciation, en cas d'affectation sur un poste éloigné. L'agent qui n'a pas renoncé à la liste d'aptitude avant la parution du projet de sélection au niveau national sur Ulysse, ne peut plus refuser son affectation sans conséquence. La plus importante est que l'agent C perd sa chaise et se voit être mis à la disposition du directeur.

Les travaux de la CAP ont été menés avec les OS. La CFDT, ainsi que FO, a participé au groupe de travail du 09 octobre 2013, comme nous l'avons toujours fait. C'est pour nous une garantie de transparence, puisque nous passons en revue tous les dossiers, un par un. Il ne s'agit en aucun cas de choisir des candidats, mais de s'assurer que seuls des dossiers excellents seront retenus et ce en accord avec les instructions nationales. Ensuite, seule la direction établit sa liste et son classement. C'est pourquoi, en séance, nous n'intervenons pas sur des dossiers en particulier, mais sommes vigilants à ce que la direction ne présente pas un dossier moyen. Tous les excellents ont la même valeur, nous partageons cette idée, mais tous les candidats qui se présentent ne sont pas tous arrivés à l'excellence.

A l'issue de la CAP, la direction a proposé 16 noms en excellent pour une potentialité de 12. La CFDT s'est abstenue sur ce vote, puisque notre organisation ne reconnaît pas la liste d'aptitude comme étant la voie à retenir pour le passage au grade supérieur. La voie par concours, et notamment l'examen professionnel, est pour nous le moyen le plus juste.

Les lauréats à la liste d'aptitude 2014, auront à faire des demandes de mutation pour l'affectation au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et ce dès la parution de la note qui devrait sortir vers le 20 décembre 2013. La direction organise actuellement une information sur les modalités de ce mouvement de mutation, nouveau pour la filière GP. La campagne prend fin le 21 janvier 2014 et les résultats de la liste d'aptitude ne seront connus que fin février.

Les conséquences de baisse d'effectifs entraînent des gels de poste dans certains départements pour rééquilibrer le saupoudrage au niveau national. L'année dernière, des postes vacants dans notre département n'ont pas été offerts au mouvement pour participer à l'effort national !! Alors attention à élargir vos vœux ! Il n'y pas de nombre limitatif, mais ne demandez pas de poste non désiré.

N'hésitez pas à nous contacter.

*Vos élus CFDT : Catherine BEZARD – Céline HEMMING -*

---

## **Des choix, des actes, des résultats ... J'adhère**

### ***BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT FINANCES***

*(Les cotisations syndicales donnent lieu à une réduction d'impôt de 66%)*

NOM et Prénom : ..... Grade : .....

Affectation : ..... Date : .....

*Signature :*



*Bulletin à renvoyer sous pli personnel à Astrid KELLER – DDFIP COLMAR Service Comptabilité*